

Targon, le 16 septembre 2025

Nos Réf : Secrétariat SM/2025-061

Objet : Communication sur les évènements liés aux eaux rouges du secteur de Collineau.

Mesdames et Messieurs, cher(e)s usagers,

Nous avons, lors de la réunion publique du mois de février 2025, démontré que nous avons pris toute la mesure des effets produits par la coloration de l'eau potable pour vos usages quotidiens.

Après vous avoir écouté, le Syndicat ainsi que SAUR, notre délégataire, ont pris un certain nombre d'engagements dont nous tenons à rappeler la teneur :

- La distribution de bouteilles d'eau en Mairie de La Sauve dès l'apparition d'eaux rouges dans l'un de vos secteurs.
- La mise en place d'un programme spécifique de purges sur les zones de Collineau, Minguet, routes de Créon, de la Vicente, de Beaugard, de Bonneau, de Rambaud et chemin de Patrouilleau opérations placées sous la houlette de SAUR.

Cependant, devant l'ampleur des préjudices touchant vos équipements sanitaires, le Syndicat s'est dit prêt à dédommager, après expertise, les usagers les plus touchés en soumettant vos dossiers pour indemnisation auprès de votre assurance qui contactera notre assurance.

Nous ne sommes pas restés, pour autant, sans mener d'autres actions significatives puisque nous avons dernièrement changé le sens de l'eau. Cette modification, nous le constatons, à travers vos mails et vos courriers, n'a pas provoqué de changement notable sur la qualité de l'eau distribuée.

Malgré tous nos efforts, il est difficile d'endiguer les effets des dépôts ferriques qui se sont accumulés au fil du temps dans la canalisation de Monsion. Aussi, nous nous étions engagés à remplacer cette canalisation en 2027, celle-ci ayant été ciblée comme étant à l'origine des eaux rouges.

Comme vous le voyez nous sommes toujours en recherche de solutions pour vous apporter des réponses, dont certains foyers, à juste titre, considèrent qu'elles sont loin d'être concluantes pour assurer leur bien-être.

Face à ces événements, nous ne désarmons pas puisque le Conseil Syndical vient de prendre la décision de reporter la réhabilitation de la STEP de la Sauve, afin d'anticiper le remplacement de la canalisation de Monsion et de programmer les travaux au second semestre 2026.

Pour ce faire, nous allons recourir à l'emprunt tout en sollicitant, auprès de nos partenaires institutionnels, des subventions. Ce qui, par les temps qui courent, n'est pas gagné d'avance.

Pour clore cette note, nous comptons soumettre au Conseil Syndical du mois d'octobre, une proposition de dégrèvement sur la facture des abonnés affectés par ce préjudice et ce, jusqu'au changement de la canalisation de Monsion.

Au vu de la situation, nous espérons que ces informations seront de nature à vous apporter, un peu de sérénité.

En parallèle, vous pourrez suivre les évolutions du dossier en vous connectant sur notre site : www.siaepa-targon.fr.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs, Cher(e)s usagers, l'expression de nos cordiales salutations.


Le Président,
Richard PEZAT

